



---

# *Avis d'audience publique*

---

Le 3 juillet 2003

Réf. 2003-H-17

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique d'une journée pour étudier les résultats du Rapport d'examen préalable concernant le projet de construction et d'exploitation d'une installation de stockage à sec du combustible usé sur le site de la centrale nucléaire Darlington, à Clarington, en Ontario. L'évaluation environnementale est réalisée conformément aux exigences de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE).

Audience d'un jour : Le 25 septembre 2003

Lieu : Salle des audiences publiques de la CCSN, 14<sup>e</sup> étage, 280, rue Slater, à Ottawa (Ontario)

L'audience publique débutera à 8 h 30 et se déroulera selon l'ordre du jour publié avant la date d'audience.

Ontario Power Generation (OPG) a avisé le personnel de la CCSN de son intention de demander un permis de construction et d'exploitation d'une installation de stockage à sec du combustible usé sur le site de la centrale Darlington, à Clarington (Ontario). Si la Commission délivre le permis, l'installation sera désignée comme une installation nucléaire de catégorie IB, aux termes de la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*.

Avant que la Commission ne rende une décision concernant la demande de OPG, le projet doit faire l'objet d'une évaluation environnementale aux termes de la LCEE afin de déterminer si le projet, compte tenu des mesures d'atténuation appropriées, est susceptible d'entraîner des effets négatifs importants sur l'environnement.

L'ébauche du rapport d'examen préalable a été mise à la disposition du public le 16 mai 2003. Le public avait jusqu'au 30 juin 2003 pour la commenter. Les documents de la Commission seront disponibles le 25 juillet 2003.

Le public est invité à commenter le rapport d'examen préalable soit en faisant une présentation orale, soit en déposant un mémoire. Les demandes de participation, de même que le texte des présentations orales et des mémoires, doivent être déposées auprès du secrétaire de la Commission à l'adresse suivante au plus tard le 25 août 2003.

a/s de Sunni Locatelli

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire Tél. : (613) 995-0360 ou 1 800 668-5284

280, rue Slater, C. P. 1046

Télec. : (613) 995-5086

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Courriel : interventions@cnscccsn.gc.ca

La Commission tiendra une audience publique sur les résultats de l'évaluation environnementale préparée conformément aux lignes directrices approuvées et sur la demande de permis à une date ultérieure. Une copie de l'ébauche des lignes directrices sera disponible sur le site Web de la CCSN à **[www.suretenucleaire.gc.ca](http://www.suretenucleaire.gc.ca)**.

Les membres du public qui souhaitent observer les audiences sont les bienvenus. L'ordre du jour des audiences et les renseignements sur le processus d'audience figurent sur le site Web de la CCSN à : [www.suretenucleaire.gc.ca](http://www.suretenucleaire.gc.ca).